



auboué

BULLETIN COMMUNAL—FEVRIER 2013—NUMERO 8

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyens,

Cette année encore, la municipalité va s'efforcer de trouver dans son action le juste équilibre entre les projets qu'elle souhaite mener, les défis qu'elle aura à relever, les réformes d'Etat qu'elle devra appliquer bon gré mal gré, et vos préoccupations quotidiennes qu'il faut essayer de satisfaire.

L'exercice n'est pas simple car il s'inscrit dans un contexte économique toujours plus tendu avec des moyens financiers toujours plus limités : dotations en baisse, « effort » financier supplémentaire demandé aux collectivités territoriales par l'Etat à travers un prélèvement de 1,5 milliards « sur leur dos ».

N'y voyez pas de ma part un dénigrement de l'actuel gouvernement ; comme la grande majorité d'entre nous, j'ai aspiré au changement en mai 2012, et si je ne partage pas toutes les orientations du gouvernement, je sais aussi qu'on ne peut effacer,

comme par enchantement, les effets néfastes de la politique menée jusque là.

La baisse du pouvoir d'achat, l'augmentation incessante du chômage, touchent aussi malheureusement notre ville. Je m'en rends compte par les demandes d'emploi quotidiennes qui arrivent en mairie, par les demandes croissantes auxquelles le CCAS essaie de répondre : autant de signes qui sont l'expression des difficultés rencontrées par nombre d'entre vous.

S'attacher à répondre aux problèmes de votre quotidien, avec les moyens qui sont les nôtres, mais aussi se montrer ambitieux pour notre ville. Il s'agira pour nous de relever le défi de la reconversion du lycée professionnel et d'anticiper sur l'évolution de l'offre de soins proposée aux habitants dans un futur proche.

Sachez que notre détermination est entière et que nous avons la ferme intention de tourner notre ville vers l'avenir.

Fabrice BROGI
Maire d'Auboué

- 1 Le mot du Maire
- 2 Voirie des Cités du Tunnel E.P.F.L.
Maison de la formation A.S.V.P.
- 3 Scolaire - Maison de santé pluridisciplinaire
- 4 5 Informations pratiques
- 6 Semaine de la Solidarité
Chantier jeune
- 7 Le CAJT
- 8 Urbanisme
- 9 A savoir...
- 10 Médailles Jeunesse et Sports
- 11 Manifestations 2012
- 12 Etat Civil 2012



16 rue du Colonel Fabien
54580 AUBOUÉ

Tél. : 03.82.22.40.00.
Fax : 03.82.22.57.37.

mairie.auboue@wanadoo.fr
Site internet : auboue.fr



Les différentes parties concernées par cette affaire ont rendu leur estimation. Comme il fallait s'y attendre ces estimations diffèrent « sensiblement » : les chiffres fournis par l'entreprise mise en cause, par l'expert, le maître d'œuvre et la ville présentent des écarts importants. La ville a déposé un référé auprès du tribunal administratif pour bénéficier d'une provision égale aux prévisions de l'expert (520 000 €). Cela permettrait de commencer la remise en état des voiries en attendant le verdict du tribunal...

Les négociations avec l'Etablissement Public Foncier Lorrain (E.P.F.L.) aux différents niveaux régionaux (Préfecture de Région) quant au montant du rachat en 2007 des terrains Rue de Metz et du quartier de Coinville n'ont pas abouti.

Le prix d'achat desdits terrains et leur estimation actuelle présentent un écart de près de 400 000 euros qui ne doit et ne peut pas être supporté par la ville.

A ce jour, l'affaire, relayée par notre député, est entre les mains du Ministère de l'Intérieur.



Maison de la formation

Il s'agit en fait des bâtiments de l'ancien collège. Les travaux poursuivent leur cours et sont en voie d'achèvement.

La C.C.P.O. occupe ses locaux depuis l'automne dernier.

Les salles dédiées aux Amis de l'Histoire d'Auboué et à la mairie sont quasiment achevées. Les divers organismes de formation

(GRETA, ALAJI, Francas) ainsi que l'association Aide Intérim doivent intégrer les leurs au printemps.

Avec le concours des Conseils Général et Régional, l'ancien collège fermé en début de mandat a ainsi trouvé une seconde vocation.

Il importait de donner une seconde vie à ce bâtiment situé au cœur de la ville. Le montant des loyers couvrira

le montant des remboursements de l'emprunt contracté.

Financement :

Région
300 000 €
Département
310 000 €
Ville
556 000 €



Agent de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.)

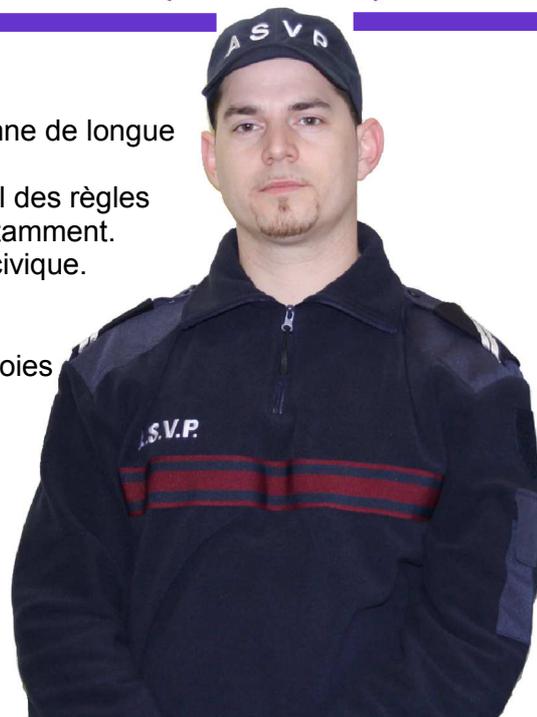
Depuis le 2 janvier, Arnaud FACCIOLI, issu d'une famille Aubouésienne de longue date, est venu grossir l'effectif des employés communaux.

Son action de surveillance s'inscrit dans un cadre préventif, de rappel des règles et lois à observer en matière de sécurité et de salubrité publiques notamment.

Elle vise à favoriser le vivre ensemble en faisant appel à notre sens civique.

Quelques tâches qui lui sont assignées :

- surveillance des abords des écoles, bâtiments, parc publics...
- constatation et relevé des infractions relatives à la propreté des voies publiques,
- médiation 1er niveau dans les conflits de voisinage,
- stationnement abusif
- ...



Lycée professionnel

Après le collège fermé en 2009, le lycée professionnel va connaître le même sort. Offre de formation similaire proposée au nouveau lycée de Jarny, faiblesse des effectifs ont amené Rectorat et Région à prendre cette décision : le lycée fermera ses portes en juillet prochain.

Dès lors, site et bâtiments seront de la responsabilité communale, la ville étant propriétaire des lieux. Dans un premier temps, la municipalité a demandé à la Région d'assurer la maintenance et la sécurisation des lieux avant de leur donner une nouvelle vocation. Nous sommes donc confrontés à la même problématique que pour le collège. Reste à espérer que



la reconversion du site connaisse le même dénouement. Reconversion qui ne peut être envisagée qu'à une échelle territoriale. En effet, le concours d'autres collectivités territoriales, Région notamment est indispensable : Auboué, seule, aurait bien du mal à faire face à ce nouveau défi, tant dans sa conception que dans son approche financière.

Rythmes scolaires

Si le fond de cette réforme ne trouve pas d'opposants irréductibles, c'est bien la forme qu'elle prend qui inquiète de nombreux élus. Une de leurs craintes est de voir s'accroître les inégalités en fonction des revenus des différents territoires, et que l'éducation perde, de fait, son caractère national.

L'application de la réforme des rythmes scolaires peut être effective en 2013 ou 2014. A l'instar de nombreuses communes environnantes, et en plein accord avec les partenaires essentiels, Auboué a opté pour 2014.

Court délai pour élaborer un projet éducatif avec les partenaires locaux et territoriaux, quid des moyens humains et financiers mis à disposition et de leur pérennité..., autant de questions qui ont guidé notre choix de différer cette mise en œuvre pour laquelle il aurait fallu se prononcer dès mars 2013 !

Maison de santé Pluridisciplinaire

L'évolution de l'offre médicale dans un avenir proche dans notre ville nous a amenés à engager une réflexion avec des professionnels locaux quant à la création d'une maison de santé pluridisciplinaire qui permettrait de maintenir une offre de soins décente.

Le dossier, épineux et complexe, doit en outre s'inscrire dans une logique de territoire et répondre à des critères bien précis pour être agréé par les autorités compétentes (Agence Régionale de la Santé, Schéma Régional d'Organisation de la Santé,...).

Les demandes risquant d'être nombreuses, il faudra ensuite passer le cap du comité de sélection pour prétendre aux différents financements indispensables à la concrétisation du projet.

Informations pratiques

Objets encombrants

Horaires d'ouverture déchèterie d'Homécourt :

| | MATIN | APRES-MIDI |
|----------|------------|-------------|
| LUNDI | Fermé | Fermé |
| MARDI | 9h00-12h00 | 13h30-17h00 |
| MERCREDI | 9h00-12h00 | 13h30-17h00 |
| JEUDI | 9h00-12h00 | 13h30-17h00 |
| VENDREDI | 9h00-12h00 | 13h30-17h00 |
| SAMEDI | 9h00-12h00 | 13h30-17h00 |
| DIMANCHE | Fermé | Fermé |

Des rendez-vous sont nécessaires pour l'enlèvement des objets encombrants.
Contacter le SIRTOM au 03.82.20.22.00

Ordures ménagères

Jours de collecte : lundi et jeudi pour le quartier des Pariottes, mardi et vendredi pour le reste de la ville

(sortir les poubelles la veille au soir après 20h00)

Tri sélectif Récupérateurs d'eau pluviale

Calendrier 2013 :

Février : 08 et 22

Mars : 08 et 22

Avril : 05 et 19

Mai : 03, 17 et 31

Juin : 14 et 28

Juillet : 12 et 26

Août : 09 et 23

Septembre : 06 et 20

Octobre : 04 et 18

Novembre : 01, 15 et 29

Décembre : 06 et 20

Une aide pour leur acquisition a été instaurée conjointement avec le syndicat Orne Aval.

Renseignements en mairie au 03.82.22.40.00.

Récupérateurs d'huile de vidange

Les huiles de vidange usagées doivent être dorénavant déposées à la déchèterie d'Homécourt, le récupérateur installé dans l'ancienne usine étant appelé à disparaître.

Ravalement de façades

Depuis 2011, il vous est possible de bénéficier d'une aide de la ville ou de la Communauté de Com-

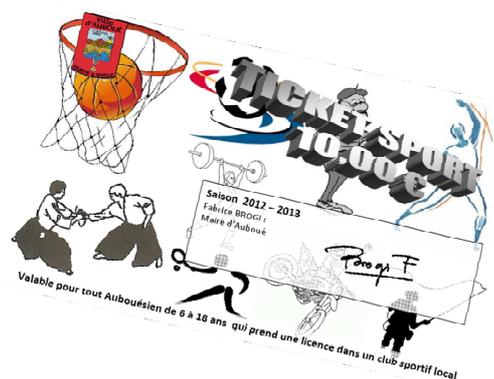
munes. A ce jour, une vingtaine d'Aubouésiens en ont profité.

Renseignements en mairie au 03.82.22.40.00

4

auboué

Février 13 • n°8



Informations pratiques (Suite)

Nouvelles adresses

Communauté de Commune du Pays de l'Orne (C.C.P.O.) :

1, place du Général Leclerc
54580 AUBOUE
N° tél. (inchangé) : 03.82.22.04.20.



Syndicat ORNE AVAL :

Adresse postale :
Centre d'activités Economiques
Z.I. de Franchepré
54240 JOEUF

Adresse des nouveaux bureaux :
STATION D'EPURATION
ZI Barrage de Beth
57250 MOYEUVRE-GRANDE
Tél. : 03.87.73.33.33.

Points d'incivisme



- Toujours les problèmes récurrents liés aux dépôts d'ordures ménagères sur les trottoirs en dehors des heures autorisées. Pourtant, l'utilisation des différents services existants conjuguée à un minimum de discipline, devrait permettre d'éviter ces débordements.
- Toujours ces déjections canines qui jonchent et polluent nos trottoirs. Insalubrité, danger, voilà deux bonnes raisons qui devraient inciter les propriétaires d'animaux à ramasser les déjections ou tout au moins à guider leur animal vers les caniveaux.

Déneigement

Les employés des services techniques ont fait preuve de disponibilité et d'abnégation pour faciliter la circulation routière ou piétonne. Leur tâche était ardue, notamment le 20 janvier où les pluies verglaçantes rendaient tout déplacement particulièrement périlleux ; ils furent néanmoins à pied d'œuvre dès le milieu de la nuit.

Les rues principales délaissées par le Conseil Général et les rues pentues ont été traitées en priorité. Le réseau communal « secondaire », les trottoirs et ponts sont ensuite salés.

Le salage endommage fortement la voirie (nombreux nids de poule, dégradation de l'état général), il nous faut en faire un usage prudent et modéré. Pour préserver à la fois sécurité et environnement, il est utile de rappeler que chacun est tenu de déneiger son pas de porte. Saluons l'action d'Aubouésiens qui participent activement au dégagement de voies de circulation piétonnes voire routières.

Eau potable

Comme la plupart d'entre vous, la municipalité a appris par le Républicain Lorrain que l'eau était impropre à la consommation et que des recommandations en règlementaient l'usage.

La municipalité a dès lors alerté la population (voiture sono, affichage...) et veillé à l'approvisionnement des établissements dont elle a la responsabilité directe (écoles, périscolaire, foyer pour personnes âgées...). Elle a fourni de l'eau aux personnes les plus vulnérables ou dépendantes recensées mais aussi à celles qui en faisaient la demande.

A la différence de certaines villes limitrophes, qui ont été approvisionnées en eau minérale embouteillée par leur fermier, Auboué a assuré seule le « dépannage » de ses administrés.

Un plan de sauvegarde avait été mis en place avec des points d'approvisionnement dans les différents secteurs de la ville au cas où la situation aurait perduré.

Par ailleurs, il a été demandé au syndicat des eaux du SOIRON des renseignements et explications sur la gestion de cette contamination de l'eau.

Semaine de la solidarité



Le dimanche 18 novembre 2012, la salle des fêtes d'Auboué a accueilli la soirée consacrée à la Semaine de la Solidarité Internationale. Pour cette première, les soupes du monde ont eu le succès escompté. Les délicieux fumets des potages au potiron, soupes polonaise ou algérienne ont eu la faveur du public.

Le Niger était représenté par Cliff, qui a interprété quelques morceaux de son pays d'origine. Un peu plus loin, le stand Enfants d'Asie proposait des réalisations artisanales d'une beauté incontestable, tout comme le stand consacré au Sénégal.

Une exposition de tableaux très colorés représentant les familles de quinze pays a retenu l'attention.

Sur les coups de 20h, Claude Leclerc a convié l'assistance à la projection du film Pillage des ressources naturelles : qui possède la vie ? Les brevets du riz basmati (riz indien) déposés par la société américaine TexMati et celui des médecines naturelles africaines (Zimbabwe), déposé par la Suisse, ont suscité le débat.

Pour nourrir la réflexion, plusieurs intervenants étaient présents : Patrice Muller, professeur en lycée agricole, membre du réseau Semences paysannes, Laurent Paquin, président de la FSDEA de Meurthe-et-Moselle, et un agriculteur exploitant à Fléville-Lixières, profession qui l'a amené à se soucier du problème de semences, de l'amélioration génétique, enjeu d'importance en France. L'organisation de cette soirée a été possible grâce à l'implication de la Municipalité, du club de foot aubouésien et de la M.J.C.

Manifestation reconduite à l'automne 2013.

Chantier jeune

Chaque année, la municipalité d'Auboué octroie une subvention pour la réalisation de chantiers jeunes dans la ville. Ce dispositif, qui est également financé par la Caisse d'Allocation familiales, permet à des jeunes de pouvoir réaliser des travaux en échange d'activités de loisirs.

C'est ainsi qu'en 2011, 7 jeunes Aubouésiens ont financé leur séjour au lac de Pierre-Percée, avec leurs animateurs de la MJC. 2012 n'a pas dérogé à la règle et c'est le local de pétanque « Pierre Nykolak » du complexe sportif « La Preille » qui a donc été entièrement remis en peinture. Une façon comme une autre de participer à la vie citoyenne de la ville.

Encadrés par Samir Sidi Mammar, animateur à la MJC, huit adolescents de la commune ont œuvré tous les matins de 9h à 12h, pendant les vacances de Pâques. Ils ont ainsi pu participer à un séjour à Celles-Sur-Plaine.

Un moyen de sensibiliser le public

Quel meilleur moyen de sensibiliser au respect du mobilier urbain que celui de participer à son entretien. Ce type de projet continuera à être proposé à chaque période de vacances scolaires.

Nul doute que de nombreux jeunes Aubouésiens voudront participer à cette belle aventure en 2013.



Le CAJT : un outil au service des acteurs locaux

La volonté d'agir ensemble pour l'enfance et la jeunesse, la mutualisation des forces vives du territoire, voilà en quelques mots ce qu'est le CAJT (Contrat d'Animation Jeunesse Territorialisée). Ce n'est pas une association, mais une coordination des acteurs locaux pour mener ensemble des actions socioculturelles, éducatives et/ou sportives principalement pour les jeunes du secteur de la CCPO.

Le CAJT est piloté par la FDMJC54 (Fédération Départementale des MJC), et de nombreuses associations et communes de la CCPO (dont la ville et la MJC d'Auboué) participent activement à l'aventure, grâce aux financements de la CCPO, du Conseil Général et du Conseil Régional.

Les actions menées à Auboué en 2012

Le Jury Cinéma :

Tous les enfants des écoles primaires de la CCPO connaissent le Jury Cinéma ! Le Jury Ciné c'est quatre films, choisis pour leur thématique et leurs qualités cinématographiques que les enfants vont voir au cinéma à Joeuf et qui leur permettent d'apprendre à décoder l'image.

Urban Stage :

Les associations oeuvrant pour la jeunesse ont organisé pour les ados « Urban Stage » : trois ateliers de pratiques artistiques (danse, vidéo, percussion), à Auboué une semaine pendant les vacances d'avril.



Les Fêtes d'été :

Ce sont 5 concerts, dans 5 communes de la CCPO, chaque été. Depuis 4 ans, Auboué accueille un concert ; le groupe *Jazz Quintet* s'est ainsi produit en 2012 dans notre commune. Un concert certes, mais aussi des animations qui permettent à tous de passer un moment sympathique. Opération reconduite en août 2013.



Les Rencontres de la jeunesse :

Devenu un rendez-vous annuel pour les ados du territoire, les Rencontres de la Jeunesse se déroulent le temps d'une journée, à SOLAN et proposent aux jeunes de découvrir des activités, d'échanger sur des sujets qui les concernent et de finir la journée par une soirée concert. Cette année, l'A.J.A. (Club de foot d'Auboué) a rejoint le groupe d'organisateur pour participer à cette journée et prendre en charge l'organisation du tournoi de beach soccer...

Vente de livres :

Le C.A.J.T. c'est aussi un point de vente des livres « Lire C'est Partir » : des livres neufs pour enfants de 2 à 10 ans au prix unique de 0,80 €. Renseignements au 03.82.22.64.64.

Terrains à vendre

La conjoncture ne favorise pas l'accession à la propriété. Des parcelles sont toujours disponibles au lotissement Victor Hugo. A Coinville, des



Impasse de la Côte de Metz

pour parler sont avancés avec un nouvel aménageur suite au désistement du précédent. La bonne nouvelle vient du secteur de la rue de Metz où deux parcelles ont trouvé preneur. Renseignements en mairie au 03.82.22.40.00.



Tous les documents d'urbanisme (PLU, PPRM, PPRT, PPRI...) ainsi que d'autres informations sont consultables sur le site de la commune « auboué.fr » rubrique « urbanisme ».

Eclairage public

➤ Pourquoi éclairer la nouvelle rue à Coinville ? Le branchement du réseau est nécessaire pour éviter un nouveau vol des fils électriques que l'assurance de la ville ne couvrirait plus (coût du précédent vol : 9 110,17 €).

➤ La municipalité essaie de remédier aux actes de malveillance conduisant à la coupure de l'éclairage public : des grilles de protection ont été posées sur certaines armoires électriques régulant l'éclairage. Les coupures d'électricité dans des rues de la ville peuvent être dues à une réelle panne sur le réseau de distribution mais elles trouvent aussi trop souvent leur origine dans ces actes de malveillance.

➤ A l'instar de bon nombre de communes, une réflexion est menée quant à une régulation de l'éclairage public et à l'opportunité d'éclairer la ville toute la nuit. Les impacts énergétiques, environnementaux et ... financiers sont à prendre en compte.

Accessibilité

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose de nouvelles obligations en matière d'accessibilité.

Le rôle de la ville est d'être un moteur dans la mise en application de cette loi. Pour cela la municipalité a fait réaliser le diagnostic accessibilité des Etablissements Recevant du Public et le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE).

Un groupe de travail composé d'associations, d'élus, des services municipaux et du maître d'oeuvre a été mis en place et s'est réuni à plusieurs reprises pour traiter les questions relatives à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics. Le PAVE est en cours de validation



mais d'ores et déjà ses recommandations sont appliquées dans la réalisation des travaux de voirie pour que tout le monde, valide comme moins valide, puisse circuler sereinement en ville.



EQUIPEMENT



Photo Républicain Lorrain

La municipalité, par le biais de la commission des sports et animations, avait budgété pour la salle Célestin-Bovi de nouveaux buts de handball. Ce nouvel équipement fait la joie des lycéens, des associations sportives et également des enseignants de l'école Romain-Rolland.

Par ailleurs, l'accès à l'ancien terrain de handball situé à l'extérieur du gymnase a été facilité. Cet espace peut ainsi servir de parking lors de manifestations importantes.

Recensement militaire

OBJECTIF CITOYEN

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

LE RECENSEMENT MILITAIRE
donne des **DROITS**

QUI ? Garçons et filles de nationalité française
OÙ ? A la mairie de ton domicile
QUAND ? Dès 16 ans
AVEC QUOI ? Ta carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile
POURQUOI ?
Pour être inscrit sur les listes électorales
Pour te présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc...)

www.defense.gouv.fr

SGA

Pour plus de renseignements, contacter le **03.82.22.40.00.**

Séjour ski



En lien avec la C.C.P.O., dont c'est une des compétences, la ville organise un séjour dans les Alpes à Saint Jean d'Arves du 24/02/2013 au 02/03/2013. Chaque jeune Aubouésien bénéficie d'une participation communale et intercommunale au coût du séjour. La municipalité octroie, par ailleurs, une aide exceptionnelle conséquente aux élèves de CM1, CM2 et 6ème dont le projet de classe transplantée n'a pu aboutir l'an dernier.

En fonction des aides de la Caisse d'Allocations Familiales, de la C.C.P.O. et de la ville, le coût de la semaine varie de 100 à 225 €.

Une vingtaine de jeunes Aubouésiens participent à ce séjour.

Permanence C.C.A.S.

Le C.C.A.S. de la commune accueille les personnes en mairie tous les mardis et jeudis de 14h00 à 16h00.

Permanence C.M.S.

Une permanence de l'assistante sociale se tiendra les mardis matin de 9h à 12h en mairie d'Auboué à compter du 05 mars 2013.

Nouvelles enseignes

Pomme et Mirabelle

17 rue Camille Cavallier



Restaurant Millésime 71

18 rue des Martyrs



B2A diagnostic

9 place Albert Lebrun



Snack BBQ

Place de la Poste



Claude FONDEUR

C'est à la salle des sports Maurice-Pichon que Claude Fondeur s'est vu remettre la médaille d'argent Jeunesse et Sport, récompensant 28 années de bénévolat au service de l'haltérophilie.

Après un passage en 1984 à Grande-Synthe (59), d'abord comme trésorier puis comme président, Claude Fondeur crée le club d'haltérophilie de Valleroy en 1991. Depuis cette date et jusqu'en 2012, il n'a cessé d'occuper différents postes dans son sport : tour à tour président du comité départemental 54, trésorier du comité de Lorraine, arbitre régional puis national, président de la Ligue de Lorraine.

Il est également à l'origine de la création d'une école d'haltérophilie à Valleroy. En 2003, il fusionne son club avec celui d'Auboué et, en 2006, est nommé président de commission technique d'haltérophilie de Lorraine.



Claude Fondeur a aussi été nommé responsable des arbitres de Lorraine. Il est également devenu trésorier de l'Office municipal des sports d'Auboué.

En 2012, il quitte la place de président du club d'haltérophilie Valleroy-Auboué et est nommé président d'honneur.

Un très beau parcours pour lequel Claude Fondeur méritait d'être mis à l'honneur.



Sylvain DUCHAUFFOUR

Lors de l'assemblée générale du club d'Haltérophilie de Valleroy-Auboué, André Pereira a remis la coupe des médaillés de jeunesse et sport à Sylvain Duchauffour pour son parcours sportif au niveau national ainsi que pour son dernier exploit une troisième place en finale du championnat fédéral. Le jeune athlète a été chaleureusement félicité pour ses performances par les personnes présentes.

F.S.G.T. Pétanque

Les derniers championnats de France de pétanque en triplettes se sont déroulés aux Mureaux (région parisienne). L'équipe aubouésienne composée de Francky Hollard, Kévin Hautcolas et Olivier Fabretti, qui représentait la Lorraine, a réalisé un parcours tout simplement exceptionnel.

En finale de ce championnat de haut niveau, l'équipe Aubouésienne a affronté une bonne équipe de Seine-et-Marne. Mais il était écrit que rien ni personne ne pouvait arrêter les joueurs de pétanque aubouésiens qui se sont imposés sur le score de 13 à 5. Bravo !

Cette victoire vaut à nos champions de participer au rassemblement mondial qui se tiendra en Bulgarie en juin de cette année.

Tous nos encouragements.



Manifestations 2012



Distribution de roses dans les écoles pour la fête des mères



Cérémonie de la Malpierre



Cérémonie Libération de la ville



Atelier radio - Inauguration école



Inauguration officielle de l'école primaire



Cérémonie du 08 mai



Réception des maisons fleuries



Couper de Noël des Associations sportives



Réception des sportifs et bénévoles méritants



Réception des nouveaux habitants

Etat Civil 2012

NAISSANCES :

Farès ADDA
Assia AÏCI
Nahil ALLOUDA
Tom ARMAND
Lydia BELAMRI
Rayane BELAMRI
Kawtar CHAKIR
Lyam CHLOUTI
Alessio CIRILLO
Nathan CLAUDON
Lenny CRONEL
Louis DUCHAUFFOUR
Arnaud DUCHE
Léo FLORE
Télia GODART
Maïssa HANI
Ynès HASSAK
Kenza JACQUES
Lilou JAMAN
Lexie KOEHLER
Dorian LE BRAS
Kelyan MANELLA
Zoélie MANGERS
Kaïs NAÏT SAÏDI
Lenzo NAUDY
Léa SCHMIDT
Maël SLOUS
Kelya VINCENT MALMONTE

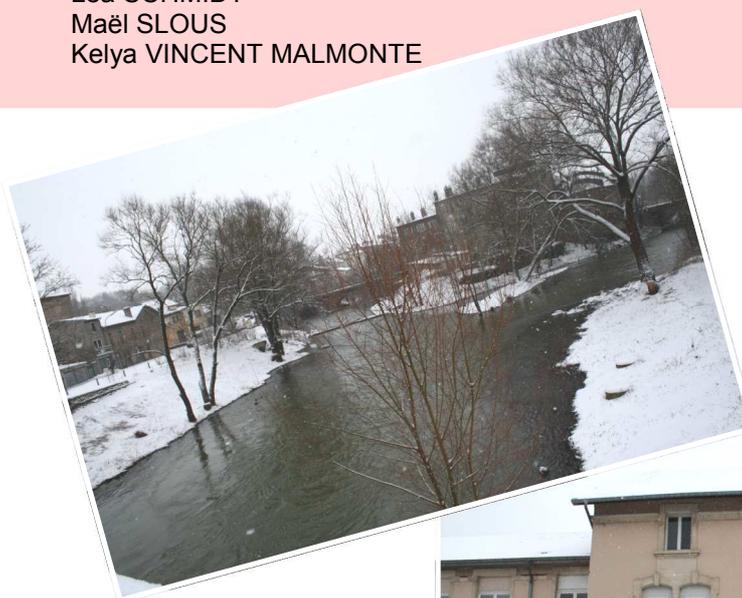
DECES :

Michele ANNECCA
Rosa BERNARDINI
Quinto BIANCALANA
Gabriello BIOLCHI
Georges BOUGEL
Rose BRUNIER
Lina CALLONEGO
Anna CORSINI
Antonio CAVALLINI
Saïd CHELOUTI
Claudine CHENTNICKI
Cecylia CHOLE
Ferdinand DUFRESNE
Jean-Marie EHRHARDT

Hocine FARSI
Huberto FRENEVELLO
Domenico GIOVINAZZO
Gervais HESSE
Edouard JANISZEWSKI
Jean KWIATKOWSKI
Mohamed LADJANI
Bernard LANNERS
Odette LEPETIT
José ORTIZ DE LANDALUCE
Emilio PAOLANGELI
Odette REYNAUD
Rose STACHOWIAK
Leda SZCZYPAWKA
Joseph VILBOIS

MARIAGES :

Fabien CRESSON - Laetitia LELIEVRE
David FERRARI - Céline MIGEON
Ahmed HAMDANE - Samia BOUHADJEB
Johann MICHEL - Audrey LOMBARDI
Salvatore RUSSELLO - Stéphanie MICHAUX
Dominique SPITONI - Adriane MOROSI



MAIRIE D'AUBOUÉ

16, rue du Colonel Fabien - 54580 AUBOUÉ
Tél. : 03.82.22.40.00 - Fax : 03.82.22.57.37.
Courriel : mairie.auboue@wanadoo.fr
Site internet : « auboue.fr »

